

Ohio : l'ACLU conteste l'interdiction des avortements basés sur le diagnostic prénatal de trisomie 21

genethique.org/fr/ohio-laclu-conteste-linterdiction-des-avortements-bases-sur-le-diagnostic-prenatal-de-trisomie-21



L'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) a intenté une action en justice contre la loi de l'Ohio qui interdit les avortements de fœtus diagnostiqués porteurs de trisomie 21, adoptée en décembre dernier (cf. [OhAio : La loi qui interdit l'avortement des foetus porteurs de trisomie 21 définitivement adoptée](#)). Selon l'ACLU, cette loi viole la clause de liberté et de vie privée du quatorzième amendement de la constitution américaine. Elle prétend qu'il s'agit d'une tentative pour « *criminaliser l'avortement* » en Ohio, tandis que l'*Ohio Right to life* qualifie ces avortements de « *discriminatoires* ». La plainte a été déposée dans le but de retarder l'entrée en vigueur du texte, prévu le 23 mars prochain.

Sources:

Reuters, Kim Palmer (15/02/2018)